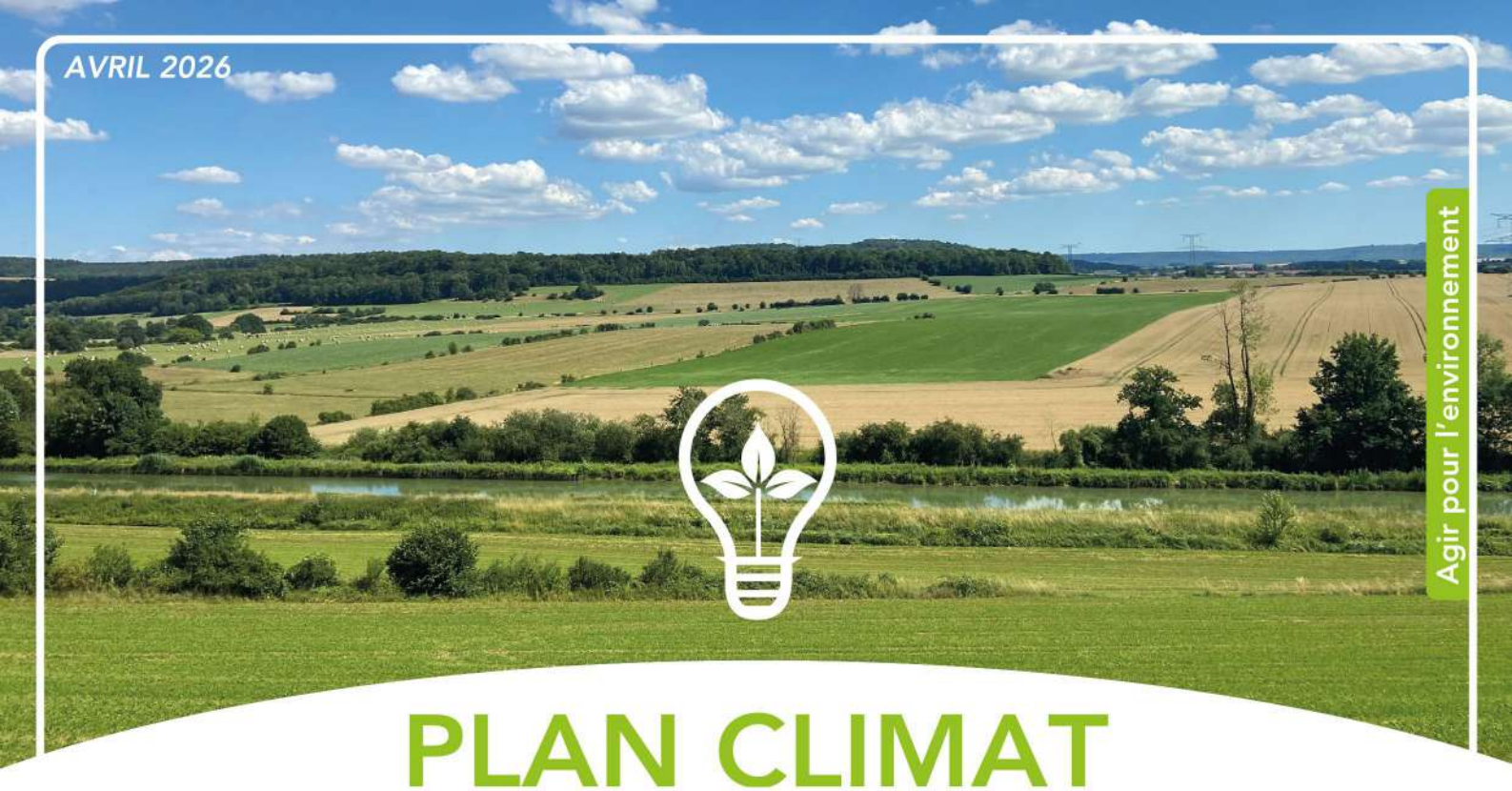

Agir pour l'environnement

PLAN CLIMAT TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises est soucieuse d'offrir à sa population des conditions de vie et d'épanouissement durables et respectueuses de l'environnement. Pour ce faire, elle définit, avec ses partenaires, des programmes ambitieux afin de réduire son impact sur le territoire.

LES PRINCIPALES ACTIONS DU PCAET

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Le programme comprend une quarantaine d'actions menées par la Communauté de Communes et ses partenaires, un bilan mi-parcours a été réalisé en septembre 2025.

Pour les communes :

- Aide financière et technique pour la réalisation de travaux de rénovation thermique des bâtiments.
- Aide à la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE).
- Accompagnement au déploiement des Énergies Renouvelables électriques au travers du dispositif « Les Générateurs » porté par l'ALE08.

Pour les Entreprises, acteurs du tourisme et associations :

- Bonification des aides apportées si les projets intégrent un volet développement durable.

Pour les habitants :

- Conventionnement avec l'association SOLARCOOP pour l'accompagnement des particuliers sur le photovoltaïque.
- Balades à la caméra thermique, Espace conseil France Rénov à Attigny.
- Accompagnement à l'amélioration de l'habitat.



CHIFFRES CLÉS

Plus de **315** installations photovoltaïque (4,5 MW) *(en 2023)*

25 chaufferies bois
3 installations de méthanisation
2 installations de géothermie

5 bornes de recharge pour véhicules électriques

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les Crêtes Préardennaises
Communauté de Communes

ENJEUX ET OBJECTIFS

La prise en compte des enjeux air énergie climat est une priorité de la Communauté de Communes.
Elle souhaite mener des actions exemplaires dans ces domaines et se dote d'outils adaptés et performants pour y parvenir. L'implication des acteurs locaux est essentielle à la réussite de la transition d'un territoire et permet l'atteinte des objectifs partagés.
Les objectifs du Plan Climat à l'horizon 2030 ont été définis suite aux différents ateliers de concertation avec la population, les acteurs locaux et les élus.

Les objectifs à l'horizon 2030 sont :

- **36% de réduction** de la consommation énergétique *(réduction de 21% en 2022).*
- **40% de réduction** des Gaz à Effet de Serre *(Réduction de 36% en 2022).*
- **100% de notre consommation couverte par les énergies renouvelables** *(52% en 2022).*
- **Compétences AOM depuis 2022** *(Autorité Organisatrice de la Mobilité).*

ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

- **Accompagnement à la création des Centrales Villageoises** sur tout le territoire.
- **Participation de la collectivité à des coloques régionaux et nationaux** pour témoigner de son expérience et partager les bonnes pratiques.
- **Membre de la commission territoire du réseau CLER.**
- **Signature d'un Contrat d'Objectif Territorial (COT)** sur 4 ans avec une enveloppe de 350 000 € d'aides maximum *(2025 - 2028).*



Ombrière photovoltaïque de Poix-Terron.



Organisation des rencontres TEPOS 2022 - 330 congressistes.

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2020 - 2026

- **Organisation de balades à la caméra thermique** (2022 - 2027) à destination des élus et des habitants dans les communes.
- **Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques** à Launois sur Vence, Poix-Terron (locaux de la Communauté de Communes et gare), Signy-l'Abbaye, Attigny et Lucquy.
- **Intallation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur les locaux communautaire** de Poix-Terron.
- **Mise en place d'une nouvelle carte solaire**, outil d'étude du potentiel solaire des toitures des Crêtes *(cretes-preardennaises.cadastre-solaire.fr).*
- **Organisation des 12ème Rencontres Nationales des Territoires à Energies POSitives (TEPOS)** *en 2022*, avec plus de 330 congressistes venus de toute la France.
- **Formation « fresque des étapes humaines du changement ».**

LES PROJETS

- **Étude autoconsommation collective patrimoniale.**
- **Déploiement de solutions de stationnement vélo et d'un réseau Point Noeud** (AITIMI) programme Interreg intergal.



Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises
Rue de la Prairie
08430 POIX-TERRON
03 24 35 22 22
communaute@lescretes.fr
www.cretespreardennaises.fr